

[POLITIQUE](#)

## **TRIBUNE. 144 sénateurs sur la gestion de l'eau : « Le gouvernement n'a pas pris la mesure des sécheresses »**

**Des sénateurs de tous bords critiquent l'immobilisme du gouvernement et alertent sur les sécheresses qui seront très préoccupantes à l'avenir. Ils demandent un plan national sur l'eau.**



© LIONEL PEDRAZA / HANS LUCAS / HANS LUCAS VIA AFP

Le niveau des cours d'eau est préoccupant, voire très préoccupant dans les Pyrénées-Orientales et le sud de la France, comme ici à Prats-de-Mollo-la-Preste, le 17 mars.

Météo France est formelle : la sécheresse hivernale actuelle est historique. En l'an 2050, elle ne sera pourtant qu'un banal épisode. Les pénuries d'eau seront alors bien plus préoccupantes que celles de 2022. Quant à l'été, il deviendra la saison des crises. Qu'aurons-nous fait d'ici là pour adapter notre gestion de l'eau ?

Rien.

<https://www.lejdd.fr/politique/tribune-144-senateurs-sur-la-gestion-de-leau-le-gouvernement-na-pas-pris-la-mesure-des-secheresses-133782>

Rien si nous continuons à nous inspirer de la méthode qui a tant affaibli notre production d'électricité. Rappelons-la : notre pays était exportateur d'une électricité abondante et bon marché. Aux errements politiques successifs sur le nucléaire s'est ajoutée une série de maintenances techniques sur nos centrales. Il a suffi de l'irruption d'un facteur extérieur - [la guerre en Ukraine](#) - pour nous faire basculer dans l'incertitude et le risque de coupures.

### **Les sécheresses que nous aurons à affronter seront alarmantes**

Aujourd'hui l'électricité, demain l'eau ? Ce scénario préfigure en effet celui que nous pourrions connaître dans les prochaines décennies. Oui, nous parlons bien de la France, ce territoire au réseau hydrographique généreux, pourvoyeur d'une eau abondante et bon marché. Mais qui voit ses réseaux d'adduction vieillir. Face à lui, les sécheresses que nous aurons à affronter seront alarmantes. Faute d'anticipation, elles s'avéreront dramatiques. De cela, le Gouvernement n'a pas pris la mesure. Il serait pourtant bien inspiré de se plonger dans le rapport très éclairant publié par la Délégation à la prospective du Sénat.

Au cours de l'été 2022, une centaine de communes avaient leurs robinets à sec. Et le public s'est déjà familiarisé avec les termes qui cristallisent les conflits d'usage de l'eau, comme les « bassines » et les « retenues collinaires ». Demain, les affrontements se multiplieront entre consommateurs, agriculteurs, énergéticiens et professionnels des loisirs. Aurons-nous toujours suffisamment d'eau pour tous dans la France des années 2050 ?

Si jusque-là l'eau n'était pas chère, en certains endroits elle le devient. La réorganisation territoriale prévue par la loi NOTRe impose que d'ici 2026, toutes les communes doivent avoir transféré à leurs intercommunalités leurs compétences en matière d'eau potable et d'assainissement. Dans un certain nombre de cas, cette mutualisation est pertinente ; tant mieux pour les communes qui y trouvent leur compte. Dans beaucoup d'autres, elle défie le bon sens. En effet, la carte de nos ressources en eau et de nos bassins versants ne s'est hélas pas alignée sur celle des intercommunalités. À la place de la gestion directe par la commune, la centralisation à l'échelon intercommunal nécessite de créer un nouveau service dédié -donc d'augmenter les budgets de fonctionnement- ou de payer un prestataire extérieur. Et c'est la douche froide : pour le consommateur, la facture augmente. Demain, en plus d'être plus rare et plus disputée, l'eau sera plus chère.

### **Les sécheresses commandent de dessiner un plan national pour l'eau**

C'est pourquoi nombre de maires réclament la suppression du transfert obligatoire des compétences « eau & assainissement », à l'unisson du Sénat qui a réaffirmé sa position cette semaine. Qui peut croire que l'eau se distribue de la même manière dans une grande métropole francilienne de plaine et dans un village des Hautes-Alpes ? On n'offre pas une réponse identique à des réalités si différentes. Faisons au contraire le pari de la différenciation : à chaque territoire ses atouts, ses contraintes. Ses compétences.

Nos élus le savent : l'amélioration du réseau existant et l'adaptation de nos infrastructures à des étés plus longs et plus secs réclament des investissements d'envergure. Afin de soutenir ces chantiers indispensables, il faut redonner à nos collectivités et à nos agences de l'eau la capacité financière d'agir.

Les sécheresses qui déjà pointent à l'horizon ne sont plus des hypothèses de travail, mais des certitudes. Elles commandent de dessiner un plan national pour l'eau, assorti des moyens financiers indispensables pour nos communes et leurs groupements. Notre avenir s'assèche et le Gouvernement gère au jour le jour les pénuries par quelques [mesures de sobriété](#). Nous attendons une ambition quand il se contente d'expédients.

Ne rejouons pas la tragi-comédie de l'énergie. Pour anticiper les crises de l'eau, nos communes disposent d'une armée d'élus volontaires et compétents. Alors laissons les libres d'exercer leurs compétences.

### **Auteurs**

Mathieu DARNAUD, sénateur de l'Ardèche

Jean-Michel ARNAUD, sénateur des Hautes-Alpes

### **142 cosignatures :**

#### **Les Républicains**

1. Olivier Rietmann
2. Anne Ventalon
3. Cédric Perrin
4. Jean-Raymond Hugonet
5. Dominique Estrosi
6. Jérôme Bascher
7. Jean Sol
8. Stéphane Sautarel
9. François Bonhomme
10. Max Brisson
11. Sylviane Noël
12. Marie-Christine Chauvin
13. Étienne Blanc
14. Cédric Vial
15. Sébastien Meurant
16. Martine Berthet

17. Marc-Philippe Daubresse
18. Frédérique Puissat
19. Patrick Chaize
20. Marie Mercier
21. Jean-François Rapin
22. Vivette Lopez
23. Elsa Schalck
24. Alexandra Borchio-Fontimp
25. Laurent Burgoa
26. Laurent Duplomb
27. Daniel Laurent
28. Béatrice Gosselin
29. Gilbert Bouchet
30. Sophie Primas
31. Jean-Noël Cardoux
32. Claudine Thomas
33. Alain Joyandet
34. Hugues Saury
35. Cyril Pellevat
36. Frédérique Gerbaud
37. Bernard Fournier
38. Dominique de Legge
39. Louis-Jean de Nicolaÿ
40. Françoise Dumont
41. Daniel Gremillet
42. Marta de Cidrac
43. Vincent Segouin
44. Pascale Gruny
45. Agnès Canayer
46. Patricia Demas
47. Serge Babary
48. Florence Lassarade
49. Michel Savin
50. Anne Chain-Larché
51. Laurence Garnier
52. Alain Savary
53. Alexandra Borchio Fontimp
54. Rémy Pointereau
55. Bruno Sido
56. Philippe Tabarot
57. Bruno Belin
58. Nadine Bellurot
59. Brigitte Micouleau
60. Else Joseph
61. Laure Darcos

62. Jean-Baptiste Blanc
63. Jean-Claude Anglars
64. Antoine Lefèvre
65. Catherine Belrhiti
66. Kristina Pluchet
67. Christian Klinger
68. Olivier Paccaud
69. Laurence Muller-Bronn
70. Daniel Gueret
71. Gérard Longuet
72. Jean-Marc Boyer
73. Jean Pierre Vogel
74. Charles Guené
75. Fabien Genet
76. Arnaud Bazin
77. Céline Boulay-Espéronnier
78. Alain Houpert
79. Marie-Christine Chauvin
80. Claude Nougain
81. Yves Bouloux
82. Catherine Di Folco
83. Alain Milon
84. Valérie Boyer
85. Didier Mandelli
86. Henri Leroy
87. Jacques Groperrin
88. Christophe Frassa
89. Stéphane Le Rudulier
90. Édouard Courtial
91. Toine Bourrat
92. Alain Chatillon
93. Damien Regnard
94. Gilbert Favreau
95. Philippe Bas
96. Marc Laménie
97. Isabelle Raimond-Pavero
98. Jean-Jacques Panunzi

**Union Centriste**

99. Pierre-Antoine Lévi
100. Loïc Hervé
101. Jean-Marie Mizzon
102. Olivier Henno
103. Philippe Folliot
104. Amel Gacquerre

105. Françoise Gatel
106. Olivier Cigolotti
107. Hervé Maurey
108. Claude Kern
109. Brigitte Devésa
110. Nassimah Dindar
111. Nadia Sollogoub
112. Patrick Chauvet
113. Lana Tetuanui
114. Sylvie Vermeillet
115. Bernard Delcros
116. Sonia de la Provôté
117. Annick Billon
118. Jocelyne Guidez
119. Dominique Verien
120. Catherine Morin desailly
121. Pierre Louault
122. Anne Catherine Loisier
123. Alain Duffourg
124. Françoise Ferat
125. Elisabeth Doineau
126. François Bonneau
127. Christine Herzog
128. Vincent Delahaye
129. Françoise Férat
- Indépendants
130. Alain Marc
131. Pierre-Jean Verzelen
132. Daniel Chasseing
133. Dany Wattebled
134. Franck Menonville
135. Jean-Pierre Decool
136. Pierre Medevielle

### **RDSE**

137. Jean-Yves Roux
138. Maryse Carrère
139. Jean-Pierre Corbisez

### **RDPI**

140. Ludovic Haye

### **CRCE**

141. Cécile Cukierman
142. Marie-Claude Varailles